

## SINROC AH

Déclaration de conformité **CE** suivant *NF EN 13813 [1]* : RESY 13813-06-005

### **PRIMAIRE POUR BETON IMPREGNE D'HUILES MINERALES**

**SINROC AH** est un primaire époxydique sans solvant conçu pour traiter les sols en béton ayant subi une pollution profonde par des huiles, avant l'application d'un revêtement. Son action est basée sur le principe d'une forte pénétration dans la surface du béton humide dégraissé, et d'un blocage des capillaires par une micro charge adaptée et des agents chimiques à haute adhérence. La remontée ultérieure de l'huile est bloquée.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

#### Composition

**SINROC AH** est constitué d'un système époxydique, de pigments, de charges minérales et d'additifs spéciaux.

#### Caractéristiques générales

<b>Classification [2]</b>		<b>AFNOR</b>	<b>I 6 b</b>
<b>Extrait sec</b>		%	<b>100</b>
<b>Point éclair :</b>	- Partie A	°C	<b>&gt; 100</b>
	- Partie B	°C	<b>&gt; 100</b>
<b>Dosage en poids :</b>	- Partie A	%	<b>91,0</b>
	- Partie B	%	<b>9,0</b>
<b>Densité du mélange à 23°C</b>			<b>1,76 ± 0,05</b>
<b>Viscosité du mélange à 23°C</b>		<b>mPa.s</b>	<b>1000 ± 200</b>
<b>DPU (500 g à 23 °C) [3]</b>		<b>min</b>	<b>&gt; 30</b>
<b>Délai minimum pour le balayage :</b>			
	- à 23 °C	<b>h</b>	<b>6</b>
	- à 12 °C	<b>h</b>	<b>12</b>
<b>Couleur</b>			<b>grise</b>

#### Caractéristiques mécaniques

<b>Dureté Shore après 7j à 20 °C [4]</b>	<b>D</b>	<b>&gt; 75</b>
<b>Adhérence sur béton sec [5]</b>	<b>MPa</b>	<b>&gt; 2,5</b>
<b>Adhérence sur béton humide [6]</b>	<b>MPa</b>	<b>&gt; 2,0</b>

### APPLICATION

Le produit fonctionne sous les 3 conditions suivantes :

- Le béton est cohésif, et mécaniquement « ouvert » pour que sa porosité soit accessible,
- la préparation chimique de dégraissage par détergent est efficace,
- L'application du **SINROC AH** a lieu avant que les huiles ne remontent en surface.

### Etat et préparation du support

Le béton (de plus de 28 jours) doit subir une préparation mécanique par grenailage poussé ou rabotage selon son état. In fine, le béton doit être bien ouvert en tout point. Il est toujours intéressant de faire des tests préalables pour valider la meilleure méthode. Après cette opération, le béton apparaît « blanc ». Au bout d'un moment, il se tache à nouveau par les huiles qui remontent en surface. La cohésion du béton doit être suffisante pour éviter qu'après l'application du primaire et du revêtement, les poussées de l'huile ne le fasse céder. La valeur requise en traction est d'au moins 1,8 MPa.

Le dégraissage est réalisé à l'aide d'un détergent adapté au type de salissure du sol (nous consulter). La dilution du produit est définie en accord avec le fabricant en fonction du produit et de l'état d'encrassement du sol. L'application à l'auto laveuse est préférable. Le dégraissage est vérifié après le temps de contact requis, et rinçage à l'eau. Il s'apprécie au doigt ou en passant un tissu sur le béton. Celui-ci ne doit pas être gras, mais seulement humide. Si l'opération de dégraissage est insuffisante, l'opération doit être renouvelée. La concentration du produit peut être modifiée. L'essai doit se faire sur toute zone représentative d'un état d'encrassement du sol (il est en général différent selon les zones).

Après rinçage, les flaques d'eau sont aspirées, ou évacuées à la raclette. A partir de ce moment, l'application du **SINROC AH** peut avoir lieu. Elle peut se poursuivre tant que l'eau de rinçage n'a pas séché, et que l'huile n'est pas remontée à la surface du béton. Si c'est le cas, l'opération de dégraissage doit être complètement renouvelée pour éliminer l'huile revenue en surface, qui fera chuter l'adhérence du primaire. Ce délai est difficile à apprécier, et dépend de la porosité du béton, de la température et de l'hygrométrie sur le chantier. Pratiquement, il faut veiller à ce que le béton soit encore humide, et non gras au doigt. En général, il est préférable d'appliquer dans l'heure qui suit le rinçage. Ceci nécessite un phasage rigoureux des tâches sur le chantier.

### Conditions d'application

La température minimale d'application (air ambiant et support) est de 8°C ; l'humidité relative de l'air ne devra pas excéder 85%. Ces conditions devront être respectées pendant la mise en oeuvre et la réticulation du produit.

### Méthode d'application

Verser la totalité du contenu du pot B dans le récipient contenant la partie A, agiter mécaniquement en insistant particulièrement sur la partie inférieure et les bords du récipient.

**SINROC AH** est appliqué à 600 à 1000 g/m<sup>2</sup> (à valider selon état du béton après préparation), à la raclette caoutchouc puis passage au rouleau pour égaliser le produit et le faire pénétrer en tout point. Le primaire est immédiatement sablé avec un sable 0,4/0,8 ou 0,7/1,2 mm à saturation (1,5 à 3 kg/m<sup>2</sup> résiduels). Le balayage est possible après 6 heures à 23 °C. Le revêtement final peut alors être appliqué.

### Précautions d'emploi

- Eviter tout contact avec la peau.
- Prendre les précautions habituelles d'utilisation des résines synthétiques : combinaison, gants et lunettes.

- En cas de contact accidentel, laver les parties atteintes à l'eau et au savon.
- En cas de projection dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- Se référer aux conditions générales d'emploi des produits à deux composants et aux fiches de données de sécurité.

## Conditionnement - Stockage

SINROC AH est livré en unités pré-dosées, prêtes à l'emploi (consulter notre tarif).

Le stockage doit se faire dans un local tempéré, à l'abri de l'humidité et du gel. Dans ces conditions, SINROC AH pourra être conservé 2 ans dans son emballage d'origine.

## DONNEES RELATIVE AU MARQUAGE CE

CE	
RESIPOLY CHRYSOR – 17 rue de la marine ZI – F-94290 Villeneuve Le Roi	
06	
EN 13813 - SR-B2.0	
Caractéristiques essentielles	Résultat
Réaction au feu	<b>NPD</b>
Emission de substances corrosives	<b>Epoxy</b>
Perméabilité à l'eau	<b>NPD</b>
Résistance à l'usure	<b>NPD</b>
Force d'adhérence	<b>B2.0</b>
Résistance à l'impact	<b>NPD</b>
Isolation au bruit	<b>NPD</b>
Absorption du bruit	<b>NPD</b>
Résistance thermique	<b>NPD</b>
Résistance chimique	<b>NPD</b>

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| [1] NORME NF EN 13813    | : Matériaux de chapes et chapes. Matériaux de chapes. Propriétés et exigences.       |
| [2] NORME AFNOR T 36 005 | : Classification des peintures, vernis et produits connexes.                         |
| [3] MODE OPERATOIRE LCPC | : Durée pratique d'utilisation.  |
| [4] NF EN ISO 868        | : Détermination de la dureté par pénétration au moyen d'un duromètre (dureté Shore). |
| [5] Pr EN 13892-8        | : Détermination de la force d'adhérence.   |
| [6] Pr EN 13578          | : Compatibilité sur béton humide.  |

*Les renseignements, caractéristiques techniques et conseils d'utilisation ne sont fournis qu'à titre indicatif, et ne sauraient en aucun cas avoir valeur d'engagements contractuels. L'application et l'utilisation de nos produits échappent à notre contrôle et relèvent exclusivement de la responsabilité de l'applicateur. Ils sont exclusivement destinés à être utilisés dans le cadre d'un usage professionnel.*

*Entretien : Les meilleurs résultats seront obtenus en utilisant les produits de nettoyage et/ ou le matériel adéquat dont la compatibilité avec le revêtement aura été vérifiée.*